

La mise en scène de l'oralité dans des sources antillaises

André Thibault
Sorbonne Université

Introduction

- MAHRER, Rudolf (2017). *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- Renversement de la problématique chez R. Mahrer : on ne se demande plus ce qui est intrinsèquement oral et écrit, mais bien à quoi le lecteur reconnaît-il une tentative de la part du scripteur de suggérer l'oral dans un texte écrit.

Introduction

- R. Mahrer : « Le propos est d'emblée orienté par notre objectif : décrire les moyens de la représentation écrite de l'oralité. » (p. 37).
- C'est donc en grande partie une question de **réception**, et de construction du sens. On se pose très clairement du côté du **lecteur**.

1. Catalyseurs de l'interprétation « oral représenté »

- Une mise en scène métalangagière et explicite de l'oralité, à travers des recours graphiques et typographiques variés ainsi que des verbes de parole ;
- mais aussi d'autre part « l'(in)appartenance de l'unité au système » (Mahrer 2017, 143).
- Parfois, « les expressions orales codées apparaissent sans escorte, au risque de ne pas être reconnues comme telles » (id., 155).

2. Caractérisation du lecteur

- Comment caractériser les différentes catégories de lecteurs, face à un discours littéraire diatopiquement marqué ?
- Nous allons proposer deux oppositions qui, en se croisant, permettent d'identifier quatre cas de figure.
- Il s'agit de distinguer, d'une part, les lecteurs **endogènes** (c'est-à-dire, en l'occurrence, antillais) des lecteurs **exogènes** (tous les autres) ; et, d'autre part, les lecteurs **conscients** du caractère diatopiquement marqué de l'emploi, et les autres.

2. Caractérisation du lecteur

	Lecteur endogène	Lecteur exogène
Diatopie inaperçue	a. le lecteur antillais moyen (encore que...)	c. le lecteur métropolitain ou 'francophone' moyen
Diatopie consciente	b. l'enseignant, le puriste, le linguiste, l'écrivain	d. le lecteur métropolitain ou 'francophone' spécialiste (linguiste, littéraire) ou le 'métro' ayant vécu ou vivant dans les Antilles

Variable retenue : le factitif à pivot

- Le trait que nous avons choisi de retenir est celui du « factitif à pivot », extrêmement répandu dans les Antilles, à l'oral tout comme à l'écrit.
- Très brièvement, pour schématiser, il s'agit de dire « Marie fait l'enfant manger la soupe » plutôt que « Marie fait manger la soupe à l'enfant » (v. Thibault 2018).

Variable retenue : le factitif à pivot

- a) littéraire : « C'était sous le coup de cette exaspération qu'elle **avait fait** les gars lever le morceau de terre derrière la case. » (Zobel, 1946, 94 ; ex. 1).
- b) journalistique : « Francky Vincent **a fait** la salle hurler de rire en arrivant affublé d'une *robe* de mariée [...]. » (*France-Antilles Martinique*, 9 décembre 2009 ; ex. 2).
- c) scolaire : « il faut **faire** le chien retrouver le voleur... » (Oliel 1979, 63 ; ex. 3).
- d) oral : « tu **fais** souvent tes personnages parler créole » (témoin masculin né en 1978, Guadeloupéen, maître de conférences ; 16 avril 2014 ; ex. 4).

2. Caractérisation du lecteur

- a) Le lecteur antillais lambda ne semble guère conscient de cet écart syntaxique, qui fait partie de la norme implicite du français local, à l'oral tout comme à l'écrit.
- Il n'a aucune raison de l'interpréter comme une suggestion à y voir de l'oral.

2. Caractérisation du lecteur

- b) Il existe toutefois aussi des lecteurs endogènes qui sont conscients du caractère diatopiquement marqué de cet emploi.
- Didacticiens du français en milieu créolophone (Oliel 1979).
- Écrivains de la Créolité (sa fréquence chez R. Confiant est bcp plus élevée que chez tous ses collègues : c'est clairement chez lui un trait stylistique conscient).

2. Caractérisation du lecteur

- La présence de ce trait dans un roman peut aussi être involontaire.
- Ce genre d'emploi « en toute innocence » fait parfois l'objet de jugements très négatifs – en particulier de la part des puristes – car, comme l'écrit R. Mahrer (2017, 155), le scripteur qui colle trop à un langage normalement stigmatisé à l'écrit peut finir par être soupçonné « de ne plus savoir écrire », et non de tenter de susciter une impression d'oralité.

2. Caractérisation du lecteur

- c) Lecteurs exogènes inconscients de la diatopie de la tournure.
 - Un lecteur cultivé est susceptible d'avoir déjà croisé cet emploi dans des textes de l'ancienne langue (v. Buridant 2018 ; ex. 5), et de l'interpréter alors comme un archaïsme littéraire ;
 - ou alors, il peut l'avoir rencontré comme artifice stylistique dans des textes plus récents (v. Badiou-Monferran 2018 ; ex. 6) et n'y verra donc qu'un trait « littéraire », donc un marquage diaphasique et non diatopique.
 - Enfin, il est aussi possible qu'il sache que cette structure est courante en français régional de Bretagne, ce qui rend encore plus complexe l'interprétation qu'il est capable d'en faire.

2. Caractérisation du lecteur

- d) Lecteurs exogènes conscients de la diatopie de la tournure.
- Linguistes, littéraires, Métropolitains vivant dans les Antilles, etc.
- Cas de figure minoritaire.

2. Caractérisation du lecteur

- Bref, on constate que dans le cas d'**absence de marquage** métalinguistique dénotant explicitement une volonté de rendre l'oral, le seul critère d'« (in)appartenance au système » peut déboucher sur une **multiplicité** d'interprétations selon les diverses catégories de lecteur.

2. Caractérisation du lecteur

- Cet exemple met l'accent sur le fait que l'impression d'oralité que peut ressentir un lecteur est bien évidemment quelque chose de « construit », non seulement à partir des indices cotextuels (cela va de soi), mais aussi sur la base des **attentes** du lecteur, de ses connaissances **linguistiques** et de son savoir **encyclopédique**.

3. Oralité et diatopie

- « Il s'agit des effets de parlure nationale ou régionale (variation diatopique : accent allemand, bourguignon...), de parlure sociale (prononciation à la 'Marie-Chantal', snob, populaire...), de parlure liée à une sphère d'activités (variation diaphasique, de registre : soutenu, courant, familier, vulgaire, mais aussi 'ton' professoral, théâtral, garçon de café...), de parlure individuelle (défaut de prononciation, prononciation identifiant une personnalité...) et de parlure 'occasionnelle', marquée par une émotion ou une attitude circonstancielle (bégaiement, relâchement, vitesse). » (Mahrer 2017, 179).

3. Oralité et diatopie

- « Il s'agit des effets de **parlure nationale ou régionale** (variation **diatopique** : accent allemand, bourguignon...), de parlure sociale (prononciation à la 'Marie-Chantale', snob, populaire...), de parlure liée à une sphère d'activités (variation diaphasique, de registre : soutenu, courant, familier, vulgaire, mais aussi 'ton' professoral, théâtral, garçon de café...), de parlure individuelle (défaut de prononciation, prononciation identifiant une personnalité...) et de parlure 'occasionnelle', marquée par une émotion ou une attitude circonstancielle (bégaiement, relâchement, vitesse). » (Mahrer 2017, 179).

3. Oralité et diatopie

- Ce qui nous intéresse ici est le rendu de l'oral dans ce qu'il a de diatopiquement marqué, mais tout s'entremêle bien sûr, et l'identification de ce qui appartient à chaque axe de la variation ne va pas de soi.
- La subordination sans subordonnant, par exemple, sera perçue comme une tentative de représenter l'oral, ou l'oral plus précisément antillais ?

3. Oralité et diatopie

- Pustka (2010) attire notre attention sur le fait que cet emploi, qui coïncide bien évidemment avec la syntaxe du créole, est toutefois attesté dans de nombreuses sources de français oral, un peu partout en francophonie – et ce, même à Paris.
- Cela dit, l'accumulation d'exemples dans certaines sources crée un effet qui dépasse de loin ce que l'on attendrait d'une simple suggestion de l'oral spontané en milieu non-créolophone.

3. Oralité et diatopie

- Nous avons relevé 24 exemples de cette structure dans le roman *Diab'-là* de Joseph Zobel (1947, court roman de 217 pages).
 - « Il a dit \emptyset ses bras sont de fer. » (Zobel, *Diab'-là*, p. 32 ; ex. 7).
 - « La quantité de jeunes gens \emptyset vous êtes dans le pays, vous laissez une belle jeune femme se tracasser après un noyé. » (Zobel, *Diab'-là*, p. 149 ; ex. 8).
 - « Dès \emptyset ils entendent ma voix, ils disent quelque chose. » (Zobel, *Diab'-là*, p. 161 ; ex. 9).
- Impression d'oralité teintée d'exotisme.

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- Hétéroglossie – l'oralité antillaise ne se résume pas à une certaine façon de manier le français, mais s'exprime aussi dans la co-existence du français et du créole, laquelle a été décrite en termes de :
 - **diglossie** (Ferguson 1959 ; Valdman 1979 ; G. Hazaël-Massieux 1978), **interlecte** (Prudent 1981 ; Bellonie 2007), **continuum** (Prudent 1980 ; Pustka 2009), **double continuum** (Chamoiseau 1988, 45 ; G. et M.-Chr. Hazaël-Massieux 1996) et, de façon plus générale, en termes de **code-switching** et de **code-mixing**.

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- Malgré les progrès dans la scripturalisation du créole, sa présence aux côtés du français risque d'être tout de même perçue comme reflétant l'oralité, car dans les représentations des locuteurs/lecteurs le créole connote l'oralité de toute façon.
- Toutefois, sa mise en scène ne reflète pas nécessairement une oralité réelle et le lecteur exogène doit rester sur ses gardes.

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- « — Oui, m'man Tine... Tu es malade ?
— Oui, **mon iche**, fit-elle ; le corps de ta maman n'est plus bon. Le corps de ta maman n'a que des os et des fatigues. » (Zobel, *La Rue Cases-Nègres*, 168-169 ; ex. 10).
- M.-Chr. Hazaël-Massieux (1989, 291) taxe cette forme, en emploi interpellatif, de « tout à fait artificielle ».

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- Le reste du passage ne cherche pas à suggérer l'oralité : « tu es » à la place de « t'es », « n'est plus » à la place de « est pus », « n'a que » à la place de « a que » ou « a pus rien que ».
- On trouve toutefois d'autres passages dans ce roman ou des marques d'oralité (métropolitaine) apparaissent bel et bien (ex. d'absence du *ne* de négation : « oublie pas de faire ta prière », p. 169).

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- « — Est-ce que tu ne veux pas t’asseoir ? **Icitte**, tu ne saliras pas ta robe. » (Roumain 1944, 319 ; ex. 11).
- Encore une fois, le *ne* de négation vient nuire à une impression d’oralité. En fait, la forme *icitte* apparaît dix-huit fois dans le roman, aux côtés d’innombrables créolismes crus.
- Un étudiant haïtien m’avait confié qu’il était choqué par ces intrusions du créole dans des dialogues en français, me disant en toute bonne foi : « Mais on ne parle pas comme ça ! ».

4. Oralité antillaise : les contacts de langue

- Il est intéressant de contraster cet emploi de « icitte » dans la littérature haïtienne avec celui que produit sa présence dans la littérature québécoise. Voyons le passage suivant :
- « Que c'est qui se passe **icitte**, on vous entend crier jusque dans'rue ! Que c'est qui s'est passé ? » (Michel Tremblay, *La grosse femme d'à côté est enceinte*, Montréal, Leméac, p. 117 ; ex. 12).

5. Calques du créole et effets d'oralité

- Les traductions littérales du créole ne sont pas de l'oral et ne cherchent pas à le reproduire de façon mimétique, mais peuvent être perçues comme **évoquant** ou **rappelant** l'oralité créole, en particulier pour des lecteurs créolophones ;
- pour les lecteurs non-créolophones, de telles traductions peuvent laisser perplexe ou au contraire provoquer un ravissement esthétique, mais ne sont pas automatiquement perçues comme évoquant l'oral.

5. Calques du créole et effets d'oralité

- Sous le préau, les Maîtres conversaient entre eux. De temps en temps, ils avançaient d'un pas hors de leur espace vital pour stopper une dispute, ralentir une **petite-personne** qui déboulait trop vite, ramasser un minuscule qu'un plus Grand avait fait voltiger. (P. Chamoiseau, *Une enfance créole II : Chemin d'école*, Paris, Gallimard, 1996, p. 62 ; ex. 13).
 - Calque de traduction du créole *timoun* (litt., « petit monde ») signifiant « enfant » (v. par ex. Ludwig *et al.* 2002).

5. Calques du créole et effets d'oralité

- « — Parce que j'habite comme qui dirait porte pour porte avec toi.
— En vérité ! Et de **quel côté** ?
— Là-bas dans le tournant du chemin. » (Roumain 1944, p. 281 ; ex. 14).
- « Mais comment je rêve avec la tête du gèreur, dites-moi, d'où vient je rêve ?
À quelle personne il a conté qui m'a conté ? Est-il possible il m'a parlé, dans **quel côté** ? » (Édouard Glissant, *Mahagony*, Paris, Seuil, 1987, p. 171 ; ex. 15).
- « Alors, et les voyages ! De **quel côté** étais-tu cette fois ? Est-ce que les gens meurent de la même façon partout sur la terre ? » (Gisèle Pineau, *La Grande Drive des esprits*, [s.l.], Le Serpent à Plumes, 2010 [1993], p. 190 ; ex. 16).
 - Calque du créole *kikoté* (v. Ludwig *et al.* 2002) signifiant « où », litt. « qui côté » (normandisme, v. Librova 2016).

5. Calques du créole et effets d'oralité

- Cas-limite où le lecteur exogène risque fort bien de ne pas remarquer quoi que ce soit d'inhabituel dans ces passages ;
- pourtant, le lecteur créolophone pourrait y voir un clin d'œil renvoyant au créole sous-jacent.
- Ce processus est en fait très bien représenté chez les auteurs de la Créolité : il s'agit d'une façon de créer une complicité avec son lectorat local, sans que les lecteurs exogènes en soient conscients.

6. Oralité représentée et genres textuels

- Reconnaît-on l'oral de la même façon selon les genres textuels ?
- L'interprétation que l'on fait des indices cotextuels est-elle la même d'un genre textuel à l'autre ?
- Nous considérerons ci-dessous différents cas de figure : le roman (parties dialoguées ; parties narratives), la poésie, le théâtre, les essais, la presse et la caricature.

6.1. Roman – parties dialoguées

- C'est bien sûr dans les parties dialoguées que le lecteur aura le plus légitimement tendance à interpréter tout ce qui s'éloigne de sa conception attendue du « système » comme étant de nature à suggérer l'oral – avec toutes les réserves que nous venons de voir.
- Le fait même qu'une portion du texte soit présentée, grâce à des recours typographiques ou à des verbes de parole, comme représentant le discours direct des personnages du roman, est à interpréter comme une mise en scène de l'oralité.

6.2. Roman – parties narratives

- Lorsque des éléments « hors système » se retrouvent en revanche dans les parties narratives, le lecteur fait face à un **défi interprétatif**.
- Si les romans des auteurs de la Créolité proposent à leurs lecteurs des dizaines d'antillanismes par page, ce n'est pas nécessairement pour reproduire la langue parlée – car en effet on trouve encore bien d'autres choses dans leur prose : vocabulaire encyclopédique, créolisations forcées, archaïsmes, langage littéraire très châtié, et parfois même des emprunts à d'autres pays francophones.

6.2. Roman – parties narratives

- La présence envahissante d'antillanismes dans les parties narratives n'est évidemment pas banale et s'inscrit entièrement dans le projet idéologique, esthétique et littéraire de la Créolité, mais n'a pas directement pour but de reproduire l'oral de façon mimétique.
- Le style de ces auteurs est d'ailleurs par moments si déroutant que de nombreux Antillais m'ont avoué ne pas raffoler de la lecture de leurs romans, qui sont en effet peut-être davantage appréciés en métropole que sur place.

6.3. Poésie

- Saint-John Perse, créole blanc d'origine guadeloupéenne, a glissé quelques créolismes dans son œuvre – sans que l'on sache d'ailleurs si cela était voulu.
 - **Pour moi, j'ai retiré mes pieds.** (*Éloges* XIV ; ex. 17)
 - [...] ô Pluies par qui [/] L'homme insolite tient sa caste, que dirons-nous ce soir à qui **prendra hauteur** de notre veille ? (*Pluies* II ; ex. 18)
- V. Yoyo 1971 et Harfield Pinheiro 2012, 230-231.

6.3. Poésie

- De par sa nature même, le genre poétique ne cherche pas à évoquer le discours oral à la manière des dialogues de romans ou de pièces de théâtre.
- Le lecteur antillais bien avisé y reconnaîtra peut-être son créole, à supposer que sa conscience métalinguistique soit assez bien aiguisée, mais le lecteur exogène quant à lui n'y verra que du feu et n'interprétera ces tournures que comme des fantaisies stylistiques.

6.3. Poésie

- « il m'arrive de le perdre / des semaines / c'est ma créature mais rebelle
un petit mot **couresse** / un petit mot **crabe-c'est-ma-faute** / un petit mot pétale de feu / un petit mot pétrel plongeur / un petit mot saxifrage de tombeaux » (A. Césaire, *Cadastre*, suivi de *Moi, laminaire...*, 2006, p. 149 ; ex. 19).
- Le lexique du français régional antillais est exploité avec bonheur, mais sa cooccurrence avec des termes encyclopédiques montre bien qu'on ne se situe pas ici dans une tentative de reproduire à l'oreille une oralité antillaise spontanée.

6.4. Théâtre

- On pourrait croire, a priori, et un peu naïvement, que le théâtre est un genre textuel qui, de par sa nature même, implique nécessairement une tentative de suggérer l'oral.
- Or, les choses ne sont pas aussi simples.
- L'hétéroglossie déjà évoquée au sujet du roman est un concept tout aussi valable pour le théâtre.

6.4. Théâtre

- *La tragédie du roi Christophe* (A. Césaire)
 - Le « présentateur-commentateur » s'exprime en français standard, avec quelques rares antillanismes lexicaux (désignant des *realia*).
 - Les personnages politiques s'expriment dans un français très soutenu.
 - Seul le discours des paysans est émaillé d'indices censés refléter l'oral.

6.4. Théâtre

- Il ne s'agit évidemment pas de les faire parler créole : Césaire suggère l'oralité du français de métropole, voire parfois l'oralité paysanne, à l'aide de choix graphiques archi-conventionnalisés :
 - Hé bé, hé bé, c'est-i qu'on est pas l'armée, nous aut'... ?
[...] Après tout, pt'êt bien que z'avez raison, camarade Jupiter : il y a quèque chose de déglingué dans ce royaume. (Aimé Césaire, *La tragédie du roi Christophe*, p. 111 ; ex. 20)

6.4. Théâtre

- Il peut arriver, exceptionnellement, qu'un trait connoté comme paysan en métropole coïncide avec un trait attesté dans les Antilles :
 - Paraît que p'tit à p'tit il y vient, i commence à donner à **ceuss'** qui sont sous les armes, les armes et le drapeau, un carreau le soldat, vingt le colonel. (Aimé Césaire, *La tragédie du roi Christophe*, p. 110 ; ex. 21)

6.4. Théâtre

- Cf. les attestations antillaises suivantes :
 - [...] les **ceusses** que tu vois par derrière qui roulent le plus, c'est pas obligé c'est des femmes [...]
(William 1980, 5-6 ; ex. 22)
 - [...] faisant perdre un bel argent à tous les **ceusses** qui avaient misé sur lui [...] (William 1980, 29 ; ex. 23)

6.4. Théâtre

- En outre, le tout est combiné à des traits qui, quant à eux, sont clairement antillais :
 - **Compè**, il va pleuvoir. (A. Césaire, *La tragédie du roi Christophe*, p. 73 ; ex. 24)
 - Entre nous, **n'oncle** est bien bon. [...] Faudrait, **n'oncle**, savoir les fleuves. (A. Césaire, *La tragédie du roi Christophe*, p. 99; ex. 25)
- Césaire a donc dû inventer, pour le bénéfice de ses spectateurs non créolophones, un discours qui combine traits d'oralité **communs**, traits d'oralité paysanne de **métropole** et traits d'oralité paysanne **haïtienne**.

6.5. Essais

- S'il existe un genre textuel censé n'avoir aucune ambition de refléter l'oral, c'est bien l'essai.
- Comment faut-il alors interpréter certaines audaces stylistiques des auteurs de la Créolité, par exemple dans le fameux *Éloge de la Créolité* (Bernabé / Chamoiseau / Confiant), ou encore dans *Écrire en pays dominé* (Chamoiseau) ?

6.5. Essais

- « L'envie d'une clarification à partir de **deux-trois** lois de la normalité, nous a fait nous considérer à nos propres yeux comme des êtres anormaux. » (Bernabé, Chamoiseau, *Confiant, Éloge*, 1993, p. 28 ; ex. 26).
- « Un éditeur le refusa en des termes qui me laissèrent sans écriture durant une **charge** de temps. » (Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, 1997, p. 86 ; ex. 27).

6.5. Essais

- On pourrait multiplier les exemples, qui se comptent par centaines. La question qui se pose est toutefois la suivante : s'agit-il d'une volonté de la part des auteurs de suggérer l'oral dans leur prose ?
- Je pense qu'au contraire il s'agit d'un geste fort qui consiste à présenter ces traits comme, justement, *dignes* de figurer à l'écrit.

6.5. Essais

- Le but est de contribuer à ce que ces mots voient leur connotation « orale » évoluer vers une connotation plus neutre – bref, d'accéder à la dignité de mots capables de contourner la diglossie qui normalement les condamne au seul statut de réalités orales.
- Ce serait donc un contresens de les interpréter comme des marques d'oralité.

6.6. Presse

- L'écriture journalistique, a priori, est un autre genre textuel qu'on ne conçoit pas comme particulièrement versé dans l'évocation de l'oral (sauf involontairement).

6.6. Presse

- S'il est raisonnable de supposer que les transcriptions **d'interviews** sont susceptibles de laisser glisser çà et là quelques marqueurs d'oralité, on sait que l'habitude des rédacteurs consiste à **traduire** en français les interviews menées en **créole** et à **retranscrire en français écrit** les interviews menées en **français**.

6.6. Presse

- Quant aux marqueurs phonographiques que l'on trouve dans la littérature, ils semblent absents du texte journalistique.

6.6. Presse

- Voici des exemples illustrant le caractère souvent très « langue écrite » de la langue des interviews (*ne* de négation, *il y a* pour *y'a*, *ce sont* pour *c'est*, *cela* pour *ça*, etc.) :
 - La voix de Janey 'Ann lance : « **Il y a** des violences qui **ne** font pas de bruit, mais **ce sont** des violences qui pèsent. Manifester c'est changer les choses ! » (*France-Antilles*, 12 mars 2012, article intitulé « Voyage musical autour de voix de femmes » ; ex. 28)

6.6. Presse

- Je **ne** sais pas si je brûle les étapes. En tout cas je vais là où j'ai envie d'aller. Je suis contente pour moi, je suis contente pour ma communauté, je suis contente pour le zouk de ma génération, pour le zouk en général, et puis on espère qu'on fera encore de belles choses.
 - Vous avez montré vos capacités à changer de style musical. Est-ce que vous comptez faire évoluer votre musique ?
 - Oui, c'est exactement comme **cela** que j'ai envie d'évoluer [...].
(*France-Antilles*, 10 avril 2012, article intitulé « Fanny J triomphe à l'Olympia » ; ex. 29)

6.6. Presse

- Il ne s'agit pas de nier qu'un locuteur puisse vraiment, ne serait-ce que par hypercorrection, s'exprimer de la sorte devant un journaliste ;
- il s'agit seulement de constater que les retranscriptions d'interviews ne sont pas nécessairement truffées de marques d'oralité, bien au contraire : celles-ci tendent à se faire **rare**s.

6.7. Caricature

- Textes qui se caractérisent par une accumulation outrancière de traits marqués, au-delà de tout réalisme.
- Le fameux « français-banane », nom que l'on a donné naguère à des variétés de locuteurs ayant le créole comme langue maternelle et dont la maîtrise du français normé était restée fossilisée au stade d'interlecte d'apprenant, est représenté dans William 1980 :
 - Le papa et la maman d'Aurélien, qui étaient **mariés-mission**, avaient fait huit enfants **dont auquel** Aurélien était le dernier, ce que l'on **criait** la **crasse du boyau**. (p. 4 ; ex. 30)

6.7. Caricature

- Le passage combine des créolismes (*mariés-mission* « en concubinage », *criait* « appelait », *crasse du boyau* « dernier né de la famille ») avec un marqueur archi-conventionnalisé d'hypercorrection typique des français populaires, le fameux *dont auquel* (v. Enckell 2017, 418-420).

6.7. Caricature

- Si une pareille accumulation de traits marqués ne se rencontre vraisemblablement jamais dans une séquence orale authentique, il est fort possible en revanche que l'immense majorité des traits ici représentés aient bel et bien existé à un moment ou à un autre dans la réalité langagière.
- Le caractère artificiel réside dans la **concentration** des traits, mais non dans leur nature ni dans leur authenticité, bien réelle.

7. Oralité représentée et nature des traits marqués

- Les traits de l'oral sont de différentes natures ; leur fonctionnement comme catalyseurs d'une « reconnaissance de l'oral » est-il le même selon qu'il s'agisse de traits phonographiques, morphosyntaxiques ou lexicaux ?
- Les traits **morphosyntaxiques** ne sont pas tous repérés par le lecteur ou bien identifiés comme diatopismes.
- Les diatopismes **lexicaux** sans équivalent en français 'commun' ne connotent pas nécessairement l'oralité ; quant aux autres, tout dépend du genre textuel.

7. Oralité représentée et nature des traits marqués

- Les **onomatopées** spécifiquement antillaises, dont nous n'avons pas parlé mais qui sont très nombreuses (*hon, han, blip, tchip, blogodo, flap, hak, roille, etc.*), mériteraient une mention en passant car elles jouent certainement un rôle important dans le rendu de l'oral à l'écrit.

7. Oralité représentée et nature des traits marqués

- Mais au final, ce sont les **marques phonographiques** qui affichent la plus grande saillance lorsqu'il s'agit de déclencher une interprétation d'oralité chez le lecteur, ce dernier ne pouvant vraiment pas y échapper car elles « violent » en quelque sorte le code graphique du français normé.

7. Oralité représentée et nature des traits marqués

- De telles marques sont très rares dans la presse et les essais, se réfugiant de préférence dans le théâtre et les romans – plus spécialement, dans les parties dialoguées.
- Bien sûr, elles peuvent très bien renvoyer à des particularités de l'oral qui n'ont rien à voir avec la diatopie.
- Toutefois, la littérature antillaise offre d'abondants matériaux phonographiques spécialement chargés d'évoquer, non seulement l'oralité, mais plus précisément l'oralité antillaise.

Bilan et conclusions

- renversement de perspective
- réception, construction du sens
- la question du lectorat, sa nature hétérogène (endo- vs. exo- ; conscience métalinguistique)
- rapports entre oralité et diatopie
- hétéroglossie antillaise
- nature du genre textuel
- nature des traits en cause (phon., synt., lexicaux)

Bilan et conclusions

- Il serait souhaitable de soumettre à la même analyse d'autres univers discursifs francophones, de façon à mettre en relief leurs points communs et leurs divergences.
- L'exemple de *icitte*, formellement identique chez l'Haïtien Jacques Roumain et le Québécois Michel Tremblay mais donnant lieu à des réactions totalement différentes auprès de leurs lectorats respectifs, en est une bonne illustration.

Merci de votre attention !